

46

Légation de Suisse
en
France.

Paris, le 28 juin 1916

935/14

Monsieur le Conseiller fédéral,

Confidentiel

Hier, j'ai entretenu M. Cambon des travaux de la Commission des compensations et lui ai exposé notre point de vue, comme aussi le terrain sur lequel nous nous plaçons qui est celui de la note suisse du 3 avril aux Alliés. Comme d'habitude, M. Cambon a été très aimable & a paru très bien comprendre nos difficultés; il m'a engagé à aller répéter à M. Briand personnellement ce que je lui avais dit.

Circulation

J'ai essayé de voir M. Tittoni, mais il a quitté Paris hier. M. Jules Roche m'a dit être allé le voir et l'avoir trouvé modéré et accessible aux raisonnements.

M. Briand m'a fait dire qu'il me recevrait aujourd'hui à deux heures et demie et serait heureux de prendre contact avec la délégation suisse toute entière. Ce n'était pas tout à fait ce que j'aurais désiré, car il est parfois plus difficile de parler entre cinq ou six que de parler à deux. D'autre part, au point de vue de ma responsabilité personnelle, cela valait peut-être mieux que toute la délégation entendît ce que je disais, pût le compléter et entendît les déclarations du Président du Conseil.

M. Briand s'était fait assister de M. Denys Cochin, Ministre d'Etat, plus connu sous le nom de Ministre du Blocus; M. Goût est aussi venu, mais a été muet.

Monsieur
Monsieur Hoffmann
Conseiller fédéral
Chef du Département des Affaires étrangères
BERNE

Dodis



Il est inutile de répéter l'exposé de notre point de vue.

M. Briand, en termes extrêmement aimables envers la Suisse, nous a toutefois demandé de nous placer dans sa peau et de comprendre que les Alliés font la guerre; ils ne peuvent pas laisser passer chez les Austro-Allemands des marchandises qui permettraient à ceux-ci de faire la guerre ou de se ravitailler; ni viures, ni munitions. On ne pardonnerait pas aux Gouvernements alliés les vies qui seraient sacrifiées par suite de l'augmentation de forces que les Alliés auraient laissé passer chez les Austro-Allemands par le canal de la Suisse. Voilà une première considération. Une autre considération est que l'Allemagne a, depuis l'ouverture des pourparlers d'avril, tenté une pression plus ou moins serrée sur la Suisse, ce qui rend d'autant plus difficile, au point de vue parlementaire et au point de vue de l'opinion publique, d'avoir une conversation avec la Suisse puisqu'on sera tenté d'y voir une conversation indirecte avec l'Allemagne pesant sur la Suisse. Cette manière brutale et maladroite n'est pas employée pour la première fois par l'Allemagne. Si l'opération lui réussit cette fois-ci envers la Suisse, l'Allemagne l'essayera envers d'autres neutres et recommencera au besoin.

MM. Ador, Chuard et Frey ont alors donné à entendre qu'il importerait de permettre à la Suisse de liquider la situation actuelle, comme on avait liquidé la situation en septembre 1915, lors de la fondation de la S.S.S. et d'accorder un certain nombre de wagons pour cette liquidation.

M. Briand a répété que, si l'on cédait cette fois, les Allemands récidiveraient.

Finalement, il nous a demandé de rechercher avec soin toutes les compensations que nous pourrions proposer qui ne seraient pas de nature à augmenter la force de résistance militaire de l'Austro-Allemagne et qui seraient importantes pour permettre à la Suisse de continuer ses tractations commerciales avec les Empires centraux; il a paru d'ailleurs sceptique au sujet de la pression de l'Allemagne, attendu que celle-ci doit avoir besoin de conserver le marché suisse, de lui envoyer son charbon, ses cotonnades et ses fers, en sorte qu'il doit y avoir une part de bluff dans la pression allemande. M. Briand comprend très bien que la Suisse soit venue à Paris; il sait qu'elle négociera au mieux avec les Allemands dans les limites ci-dessus; il cherchera à donner à la Suisse les éléments dont les Alliés peuvent disposer pour lui fournir des matières d'échange.

La forme a été, je le répète, très aimable, mais le fond était peut-être même un peu plus raide que je ne viens de le résumer.

Nous avons l'intention de présenter demain les différentes catégories de marchandises composant, autant que nous les connaissons, les stocks dont les Allemands sont propriétaires chez nous, de faire comprendre que bon nombre d'entre eux sont en Suisse d'une façon légitime et d'insister pour qu'on nous fournisse les moyens de payer nos dettes. Nous espérons, par cet examen de détail, convaincre les Alliés que la chose est, somme toute, peu importante en ce sens qu'en ce qui concerne les denrées alimentaires, il s'agit d'infini-

ment petit et qu'en ce qui concerne les cotons, il y a des nuances importantes à prendre en considération, comme aussi des combinaisons possibles sous forme de transformations du coton brut ou de trafic de perfectionnement modifié.

J'ai bien reçu hier votre lettre autographe du 26.

Agréez, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de Suisse

